

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES : POUR LA PARITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS L'ESS

Observatoire dynamique de l'égalité et de la parité femmes-hommes dans l'ESS, le premier du genre

Le Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire (CSESS) a adopté, le 7 février 2017, le premier [Rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ESS](#), comme la loi sur l'économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014 le prévoit à l'article 4-V. Ce rapport porte sur la gouvernance de l'ESS, l'égalité dans l'emploi et les métiers, la création d'entreprises et initiatives au féminin, et les moyens pour rassembler, soutenir et dynamiser les ressources existantes pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ESS.

Comme précisé dans « [l'engagement pour la parité dans les instances de gouvernance des entreprises de l'ESS d'ici 2020](#) » signé ce jour à l'invitation de Christophe Itier, Haut-Commissaire à l'Économie Sociale et Solidaire et à l'Innovation Sociale, deux des onze propositions de ce rapport ont « été définies comme prioritaire et systémiques ». Parmi celles-ci, l'Observatoire dynamique de l'égalité et de la parité femmes-hommes dans l'ESS.

Le Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire (CNCRESS), a présenté la feuille de route de cet Observatoire lors de la commission pour l'égalité femmes-hommes du CSESS du 15 février dernier. Il rendra possible :

- ▶ L'animation d'un réseau d'acteurs publics et privés sur l'égalité et la parité entre les femmes et les hommes ;
- ▶ La production et l'analyse d'indicateurs et de statistiques sexués ainsi que la prise en compte de l'ESS dans les travaux existants sur l'égalité et la parité entre les femmes et les hommes ;
- ▶ Le recueil et la valorisation des données, ressources, outils et bonnes pratiques existantes dans l'ESS ;
- ▶ Le suivi de la mise en œuvre des préconisations du CSESS.

Par ces actions, ce nouvel Observatoire permettra d'appuyer, d'illustrer et de légitimer l'égalité femmes-hommes dans l'ESS, grande cause nationale du quinquennat.

Le Conseil National des CRESS s'engage

La journée internationale des droits des femmes est l'occasion pour le CNCRESS de porter les ambitions du *Rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ESS* et les engagements signés le 08 mars dans son propre réseau et sur les territoires. En effet, selon les premières données disponibles, alors que 67% des salarié.e.s de l'ESS sont des femmes, elles n'occupent que 52.8% des postes d'encadrement. S'agissant de la place des femmes dans la gouvernance des structures associatives, les travaux de Viviane Tchernonog (*Le paysage associatif français*, Juris Editions – Dalloz 2013) montrent que si la part globale des femmes et des hommes tend à se rapprocher (respectivement 48% et 52%), les présidences restent très majoritairement occupées par des hommes (66%)

L'observatoire national de l'ESS

Créé en 2008 par le CNCRESS, l'Observatoire national de l'ESS est un dispositif inédit de suivi et de mesure de l'ESS en France. Il s'appuie sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, pour assurer des services d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective tant pour les acteurs de l'ESS que les pouvoirs publics.

Contact presse : Laurence Delort – laurence.delort@cncres.org – 01 49 88 52 64